

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DYNASTY HIGH YIELD 2021, un compartiment de DYNASTY SICAV (Action B EUR) – LU1073013564

Ce compartiment est géré par la société de gestion Dynasty AM S.A.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de l'action B du compartiment « Dynasty High Yield 2021 » (« le compartiment ») est de réaliser une performance positive sur le moyen/ long terme en sélectionnant et détenant jusqu'à l'échéance du compartiment, le 31 décembre 2021, un portefeuille constitué d'obligations, de titres et d'instruments financiers à revenus fixes.

Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence. Il n'offre aucune forme de garantie concernant la performance d'investissement, ni aucune forme de protection du capital.

Les investissements du fonds sont majoritairement libellés en euros et sont principalement constitués d'obligations classiques et convertibles de sociétés. L'univers d'investissement est principalement la zone Europe.

La politique d'investissement du fonds consiste principalement à détenir un portefeuille d'obligations jusqu'à l'échéance du 31 décembre 2021 sur des obligations de sociétés privées présentant un rendement attractif compte tenu de la qualité de la signature de l'émetteur. Les maturités ou dates de remboursements anticipés au gré des porteurs (put) des obligations détenues ne dépasseront pas d'un an (31 décembre 2022) la maturité du fonds.

Le gérant procédera, en cas de besoin, à des arbitrages en cas d'opérations sur titres, de dégradation ou d'amélioration (prise de profit) du crédit d'un émetteur, etc.

Les investissements des obligations dépendent principalement de l'analyse de la qualité de la signature de l'émetteur de l'obligation en s'appuyant sur l'étude précise de sa solvabilité.

Les obligations lors de l'achat n'auront pas de limite basse de notation. Les titres spéculatifs et non notés peuvent représenter jusqu'à 100% des investissements.

L'exposition de l'OPCVM au risque action (delta) au travers exclusivement des obligations convertibles est de 10% maximum.

Les dérivés peuvent être utilisés dans un but de couverture des actifs du compartiment contre un risque de taux. L'engagement résultant de tels transactions et contrats ne peut excéder les actifs du compartiment.

Les revenus de l'action B sont réinvestis. L'action B est libellé en euro.

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses actions chaque jour ouvré de valorisation sur simple demande transmise deux jours ouvrés avant 4 p.m. (Luxembourg) au centralisateur et à l'agent de transfert. Les ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée le jour de valorisation. Le règlement a lieu deux jours ouvrés après le jour de valorisation retenu.

Profil de risque et de rendement

Risque plu	s faible				Risque	plus élevé
Rendement potentiellement plus faible				Rendem	ent potent F	iellement olus élevé
1	2	3	4	5	6	7

L'exposition majoritairement aux obligations « spéculatives » explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie (niveau 3 de l'indicateur).

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse 1 du tableau ci-dessus ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques non pris en compte intégralement dans l'indicateur, auxquels l'OPCVM peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de crédit : Il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. Ce risque est accru du fait des investissements en titres spéculatifs dont la notation est basse ou inexistante.

Risque de liquidité: Le fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marchés peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque lié aux convertibles : La valeur de marché des obligations convertibles a tendance à refléter le prix des actions ordinaires de la société émettrice lorsque le cours de l'action est proche ou supérieur au prix de conversion de la convertible.

Une présentation plus détaillée des risques se trouve dans le prospectus du fonds. Vous pouvez notamment vous référer aux sections « Facteurs de Risque » et « Descriptif des Compartiments » du prospectus.

Les frais et commissions couvrent les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0% max.
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Factoria de la compansión de la compansi	0.770/
Frais courants	0,77%

L'investisseur peut contacter son conseiller ou son distributeur afin d'obtenir le montant effectif des frais d'entrée.

Les frais courants sont basés sur les frais de l'année se terminant au 31 Décembre 2018.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

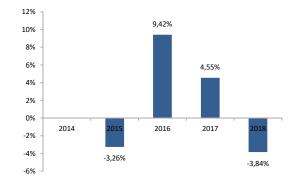
Il ne comprend pas les frais de performance et les frais de transaction sauf si des frais d'entrée ou de sortie sont payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	15% de la performance		
	annuelle au-delà de 3%		
	Aucune en 2018		

Pour de plus amples informations sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez-vous référer à la section « Frais et Dépenses » du prospectus qui est disponible auprès de Dynasty AM ainsi que sur le site internet www.dynasty-am.lu

Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.
- L'action B a été créée en 2014.
- Les performances sont calculées en EURO

Informations pratiques

Banque dépositaire : UBS Europe SE, Luxembourg Branch.

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit : pour le compartiment du fonds Dynasty High Yield 2021, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rémunération ; pour l'action du compartiment : les performances et les charges passées ; Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble du fonds Dynasty SICAV.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : De plus amples informations sur l'OPCVM : copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tous documents périodiques ultérieurs, rédigés en français, sont disponibles gratuitement auprès de Dynasty AM S.A. - 16 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg - ainsi que sur le site internet www.dynasty-am.lu

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est disponible auprès de Dynasty AM S.A. ou sur le site Internet: www.dynasty-am.lu et les sites internet d'informations financières.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts d'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

Rémunération : La mise à jour de la politique de rémunération de la Société de Gestion, y compris, mais sans s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculées, l'identité des personnes chargées de l'octroi de la rémunération et des avantages sociaux, est disponible à l'adresse http://www.dvnastvam.lu/uploads/medias/documents/documents /dynasty-amremuneration-policy.pdf. Une copie papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la Société de Gestion.

La responsabilité de Dynasty AM S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actions d'un compartiment peuvent être converties en actions d'une autre classe du même compartiment ou d'un autre sans frais de conversion.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet www.dynasty-am.lu.

Ce fonds est agréé au Grand-Duché du Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 janvier 2019.